

Vous voulez construire ou rénover? Avez-vous pensé à protéger votre maison contre les dangers naturels?

Le nombre des phénomènes météo violents a augmenté; inondations, grêle, tempêtes et autres dangers naturels provoquent toujours plus de dommages en Suisse.

- Vous pouvez vous éviter bien des ennuis et des dégâts en prenant en compte les impacts possibles des dangers naturels lors de la planification, de la construction et de la rénovation.
- Protégez votre maison contre les dangers naturels pour qu'elle vous protège bien à son tour. Et préservez ainsi la valeur de votre bien à long terme.

Construction sûre – valeur
en hausse

www.protection-dangers-naturels.ch

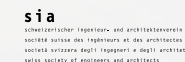
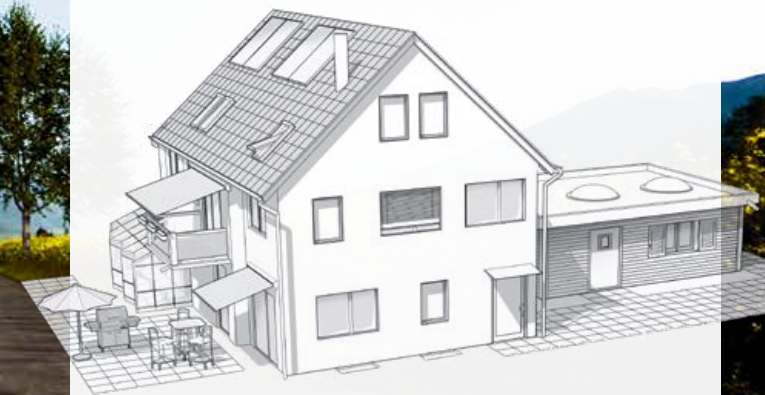
- Comment pouvez-vous protéger votre bâtiment lors de sa construction ou de sa rénovation, après un sinistre et en l'entretenant? Le test suisse des dangers naturels vous fournit des conseils complets.
- Informations générales concernant les dangers naturels
- Liste des éléments de construction testés contre la grêle
- Guides pour les projeteurs et architectes pour la planification et la mise en œuvre de mesures de protection des bâtiments

Sur www.protection-dangers-naturels.ch vous trouverez aussi tous les liens importants concernant la situation de danger et la protection de votre bâtiment:

- Services cantonaux et nationaux
- Cartes cantonales des dangers d'inondation, de glissement de terrain, de chute de pierres et d'avalanche et carte interactive du risque de radon en Suisse
- Alertes dangers naturels de la Confédération
- Services météorologiques avec alerte dangers naturels

Bâtiments existants

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE



Bien protégé? Un contrôle se justifie ...

... pour les bâtiments existants

C'est en connaissant les dangers qui menacent votre bâtiment que vous serez le mieux à même de le protéger. Informez-vous: que peut-il se passer? Sur cette base, décidez quelles mesures de protection vous voulez prendre afin que votre bâtiment soit suffisamment protégé et qu'il constitue un lieu sûr pour les personnes et les biens qui s'y trouvent.

Un contrôle de sécurité est particulièrement utile

- s'il y a des matériaux de construction vulnérables sur de grandes surfaces (stores à lamelles, revêtements en tôle, etc.)
- s'il y a des équipements de valeur qui pourraient être touchés par les intempéries (installations de chauffage/informatiques au rez-de-chaussée/à la cave)
- pour les bâtiments présentant un risque élevé (entreprises sensibles, bâtiments coûteux)
- en cas de nouvelles connaissances sur les dangers (p. ex. nouvelle carte des dangers)

... lors de rénovations, transformations et ajouts

Vérifier la capacité de résistance du bâtiment existant et de l'ajout prévu est la chose à faire lorsqu'on transforme un bâtiment ou qu'on prévoit de construire une annexe. De manière générale, des transformations ou un ajout ne doivent pas détériorer la protection existante contre les dangers naturels ni augmenter le potentiel de dommages.

Remarque: une autorisation de construire ne garantit pas que votre bâtiment soit suffisamment protégé contre les dangers naturels. Seuls quelques dangers naturels sont examinés par les autorités dans le cadre du processus d'octroi.

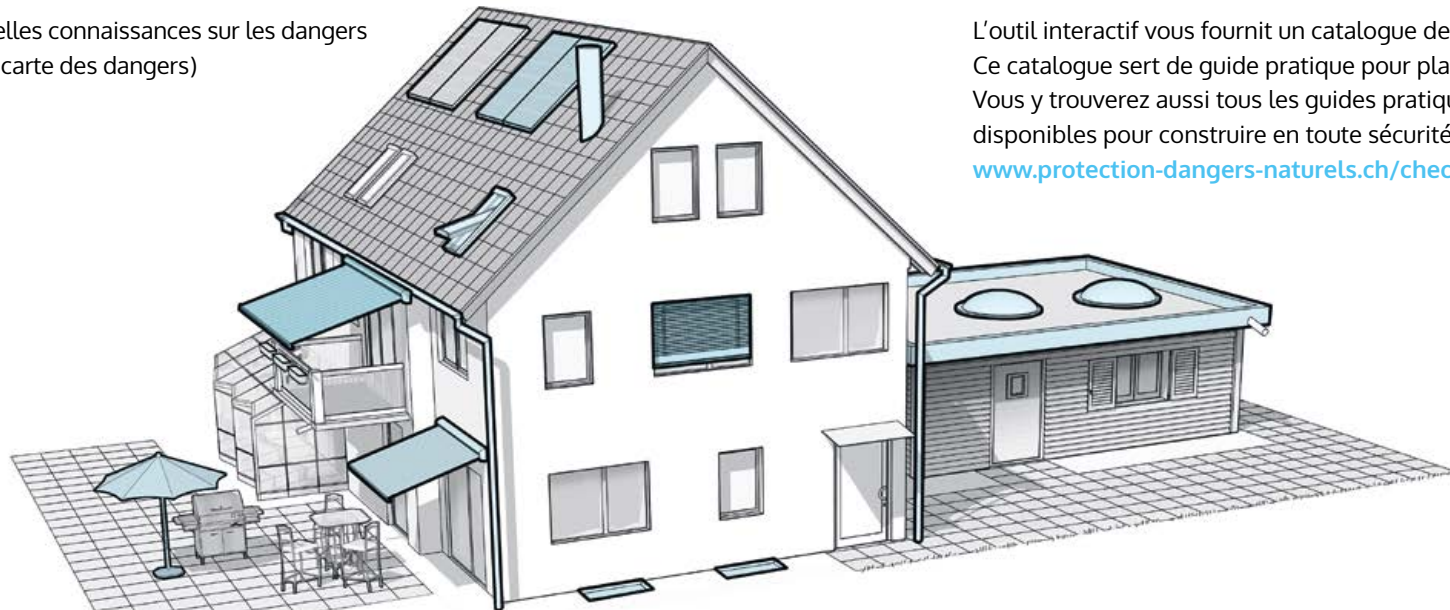
Un contrôle de sécurité est utile dans tous les cas, et idéalement pour tous les types de dangers naturels.

... après un sinistre

En principe, il est nécessaire de vérifier après chaque sinistre si votre bâtiment bénéficie d'une protection suffisante.

La check-list pour les maîtres d'ouvrage et projeteurs sert de guide pratique pour évaluer le danger, planifier et mettre en œuvre des mesures concrètes. La check-list et les principales informations pratiques et générales sur les dangers naturels et les mesures à prendre pour protéger les bâtiments se trouvent sur:

www.protection-dangers-naturels.ch



Check-up des dangers naturels en Suisse

L'outil interactif vous fournit un catalogue de conseils sur mesure pour votre bâtiment. Ce catalogue sert de guide pratique pour planifier et réaliser des mesures concrètes. Vous y trouverez aussi tous les guides pratiques et informations générales actuellement disponibles pour construire en toute sécurité face aux dangers naturels.

www.protection-dangers-naturels.ch/checkup